

LATECOERE



<http://folatecoere.free.fr>



METALLURGIE

Le + syndical

CGT Latécoère



Une nouvelle proposition décevante 2,5% → 2,8%

Suite aux revendications des trois organisations syndicales, la Direction a fait les propositions suivantes le jeudi 7 juin 2012 :

	Non cadre		Cadre
	AG	AI	AI
1 ^{er} Avril	1.6%		
1 ^{er} Juin			2.8%
1 ^{er} Octobre		1.2%	
Total	2.8%		2.8%

Mesures spécifiques :

- Evolution du salaire minimum de 1570€ base 35h à 1600€ base 35h (+1,9%)
- Mesure de garantie de compensation des cotisations pour les promos 270
- Répartition des bénéficiaires d'AI respectant la mixité des populations
- Prise en compte des rattrapages suspension de contrat éventuels hors des budgets
- Revalorisation de la Valeur du point société de 6,27 à 6,37 (validé en séance)
- Revalorisation de la prime d'ancienneté non-cadre 6,37 à 6,56 (idem)

Position de l'intersyndicale FO / CFE-CGC / CGT

Ces propositions sont **inacceptables !!!**

Aujourd'hui, la Direction reste sourde aux arguments avancés par les organisations syndicales dans le cadre de la négociation !!!

Les organisations FO, CFE-CGC et CGT maintiennent que les propositions de la Direction ne sont pas à la hauteur des attentes des salariés. Celles-ci doivent évoluer de façon significative. Il est inadmissible que les salariés de la maison mère soient les oubliés du groupe Latécoère.

Les trois organisations syndicales se sont entendues pour porter haut et fort les revendications suivantes :

- Un budget conforme aux attentes des salariés.
- Des dates d'application au plus tôt dans l'année :
 - ✓ Augmentations Générales non cadre au 1^{er} janvier 2012,
 - ✓ Augmentations Individuelles non cadre en 2 sessions :
 - 1^{er} Semestre
 - 2^{ème} Semestre
 - ✓ Augmentations Individuelles cadre au 1^{er} janvier 2012,
- Des crédits spécifiques hors budget de la politique salariale :
 - ✓ Remise à la Référence Mensuelle de Gestion par une mise au mini garanti 2013, au 1^{er} janvier 2013, pour les cadres promus ou ceux qui auront changé d'indice en 2012,
 - ✓ Prise en compte de la cotisation retraite complémentaire pour les passages au coef 270,
 - ✓ Développement de carrière (passage Non Cadre à Cadre, formation diplômante,..)
 - ✓ Une vraie clause de rendez-vous permettant le maintien du pouvoir d'achat en cas de dérapage de l'inflation,

Les syndicats FO, CFE-CGC et CGT attendent une évolution significative des propositions de la Direction Générale lors de la prochaine réunion prévue le lundi 18 juin 2012.

Dans cette attente, nous avons décidé de démontrer la détermination de l'ensemble des salariés en appelant à se mobiliser le vendredi 15 Juin de 10h30 à 11h30 sous les fenêtres de la Direction (Toulouse) et sur le parking du site (Gimont).

Pour la défense de notre pouvoir d'achat et la reconnaissance de nos efforts, une forte mobilisation est indispensable.